

En ces temps à l'avenir trouble, s'engager dans des projets permacoles ou visant l'autonomie alimentaire est une excellente nouvelle à laquelle je souscris complètement. Quoi de plus louable que d'avoir dans son jardin quelques poules heureuses en plein air et dont le beau jaune des œufs colorera agréablement le tiramisu des gourmands.

Cependant, et chacun de nous disposant de quelques gallinacés dans son jardin peut en faire le constat, le nombre de poules sur un espace donné et fermé doit être adapté à cet espace au risque de voir très vite le joli espace vert nature transformé en champ de bataille désert sur lequel il ne restera aucun autre être vivant rescapé. Fut un temps ayant des poules moi-même, j'ai pu constater l'engloutissement en 3 secondes de l'orvet qui avait le malheur de passer par là. Les poules sont en fait de redoutables prédateurs. On ne dirait pas à première vue, j'en conviens et pourtant... certains en installent même près des ruches pour choper les frelons... c'est dire !



Un poulailler, un rucher

Le même impact ?

Il ne fait donc aucun doute qu'installer un poulailler a des impacts sur l'espace sur lequel il est implanté, plus ou moins selon la quantité de poules présentes. Pour autant, cet impact reste généralement limité à cet espace puisque les poules sont le plus souvent nourries et restent dans le périmètre dans lequel elles sont assignées.

Que dire des ruches? Evidemment, derrière l'installation d'une ruche, on trouve la même intention à savoir une petite récolte de miel pour sa famille. Rien à redire à cela et pourtant.

Rappelons qu'**une ruche c'est 50 000 à 60 000 abeilles en pleine saison**. Pour cette seule colonie, les besoins alimentaires sont énormes sur l'ensemble de la saison de mars à septembre. On compte minimum 300 fleurs butinées pour un gramme de miel produit. Sur une base de 40 kilos de miel par an, ce sont des millions de fleurs qui doivent fournir du nectar.





Pour ce qui concerne le pollen, la nourriture protéinée essentielle des larves, on estime les besoins pour une ruche à **5 millions** de pelotes de pollen. Et ce, pour une seule ruche !

Ce ne sont donc pas les quelques fleurs du jardin ni la prairie « fleurie » installée sur un giratoire ou un délaissé routier qui vont répondre à ces besoins. A la différence des poules, les abeilles domestiques vont aller exploiter un milieu dans un rayon de 3km environ autour de leur ruche.

Exploiter un milieu n'est pas un problème en soi sous réserve :

- 1) que le nombre de ruches exploitant ce même milieu soit en adéquation avec les ressources de ce milieu
- 2) que le calcul permettant de déterminer la charge (densité) de ruches sur ce milieu prenne en compte les besoins des autres espèces d'abeilles présentes et autres insectes pollinisateurs

...en résumé, qu'il n'y ait pas trop de ruches sur ce même milieu.

C'est là que ça devient difficile.

Premier point. Globalement, d'un côté, les ressources alimentaires florales des abeilles stagnent voire régressent dans des conditions météorologiques de plus en plus fluctuantes et difficiles et, d'un autre côté, le nombre de ruchers augmente, leur taille également. Ne sont plus rares les nouvelles installations qui comptent plusieurs centaines de ruches voire le millier et qui doivent bien être installées quelque part. Et comme tout le monde veut aller sur le « bon coin », beaucoup de colonies se retrouvent ainsi à exploiter les mêmes milieux . C'est ce qu'on appelle la **compétition intra spécifique**. Cela n'est plus aujourd'hui sans créer de conflits entre apiculteurs dont la petite apiculture locale de qualité est sans doute la première victime visible. Les ruches doivent être nourries au sirop de sucre de manière quasi-systématique face à des périodes de disettes de plus en plus nombreuses et certaines pratiques apicoles peu scrupuleuses.

<https://reporterre.net/Trop-de-ruches-L-afflux-estival-inquiete-des-apiculteurs-du-plateau-de-Millevaches>

Jeudi de PraDe - Tensions sur les ressources des abeilles, Le nourrissage



Second point. Que signifie « trop de ruches » ? ouh là ! je sens déjà les crispations. Gageons qu'il n'y a pas une seule réponse et qu'elle dépendra évidemment du contexte (richesse végétale du territoire et conditions climatiques). Force est de constater pourtant que ce sujet est délicat et peu audible et que, d'une part, il n'y a **aucune régulation-législation (type quota/territoire) concernant le nombre de ruches sur un lieu donné** et que d'autre part, rares sont les études sérieuses menées sur les ressources mellifères et les abeilles sauvages présentes avant l'installation de tout nouveau rucher sur ce territoire.

L'ONF a bien tenté de cadrer, au niveau national, l'accueil de ruchers dans les forêts domaniales en établissant de nouvelles règles de quantité de ruches et de distances entre ruchers suivant les contextes dans une note parue en avril 2023, dénoncées en avril 2024 par la commission apiculture de la FRSEA Grand Est (https://www.snapiculture.com/wp-content/uploads/2023/05/NDS-23-G-2175_ruchers_en_FD.pdf)

L'urgence d'une régulation concernant les installations de ruches

A ce jour on constate encore :

- qu'un élu n'a aucun recours juridique pour :
 - limiter le nombre de ruches sur sa commune (hors terrain communal) et préserver en priorité les ressources mellifères pour ses apiculteurs locaux, amateurs ou professionnels, et son capital de pollinisateurs sauvages.
 - préserver le patrimoine génétique de l'abeille noire lorsqu'elle est encore présente si les abeilles introduites sont des hybrides ou des sous espèces méditerranéennes ou d'autres régions biogéographiques. La nécessaire mobilisation et action médiatique des apiculteurs amateurs et professionnels de Mayenne pour défendre leur abeille noire locale contre l'installation d'un rucher de production de gelée royale d'un apiculteur d'une autre région est très significative à ce sujet (<https://www.francebleu.fr/infos/environnement/a-grazay-le-projet-de-rucher-usine-abandonne-1594828420>)

Témoignage - autre effet des concentrations

Depuis l'arrivée de 25 ruches à côté de leur terrain, une famille a constaté que leurs poneys ne s'abreuyaient plus aux abreuvoirs automatiques tant il y avait d'abeilles dessus. Ce phénomène n'avais jamais été constaté avant avec leurs 2 ruches.



- qu'un propriétaire n'a également aucun moyen d'empêcher l'arrivée de « butineurs » sur son terrain. Il est évident que je parle ici de l'abeille domestique. Certains pourront sourire, mais un propriétaire privé d'herbages accepterait-il sans accord préalable voire indemnisation que l'un de ses voisins ou qu'un éleveur transhumant vienne y lâcher en «vaine pâture» son cheptel ? L'abeille domestique est en effet un animal d'élevage dépendant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.
- que certains croient toujours que «plus il y a des ruches et mieux c'est» affichant ainsi haut et fort une méconnaissance totale du sujet et des enjeux.
- que l'impact des concentrations de ruches sur les espèces sauvages qui est aujourd'hui étudié, analysé, évalué (**compétition extra-spécifique**) reste rarement pris en compte.

<https://oabeilles.net/bibliographie/interactions-abeilles-sauvages-et-abeille-domestique>

Étude des interactions écologiques entre l'abeille domestique et les abeilles sauvages dans un espace naturel protégé : le massif de la Côte Bleue, site du Conservatoire du Littoral

Quand les abeilles domestiques concurrent les pollinisateurs sauvages - ARB

Faut-il favoriser l'Abeille domestique Apis mellifera en ville et dans les écosystèmes naturels ?

L'abeille noire, chronique d'une disparition annoncée.

Faut il pour autant abandonner l'idée d'installer une ruche dans son jardin ?

Non mais attention ! Ne serait-il pas plus pertinent de soutenir une apiculture coopérative et artisanale locale de qualité en explorant de nouvelles pistes, en privilégiant une apiculture naturaliste plutôt que productiviste, une approche qualitative plutôt que quantitative, une approche coopérative plutôt qu'individuelle ?

Avant toute nouvelle installation de rucher, j'invite donc à ces éléments de réflexion :

- y a t-il d'autres apiculteurs sur ce territoire et combien de ruches sont déjà présentes ?

- intégrer un rucher coopératif ne serait-il pas une solution plus durable pour l'avenir en attendant une réelle refonte du monde agricole et restauration à grande échelle urgente du paysage nourricier ?
- quel est mon objectif ? s'il s'agit de préserver les abeilles, la ruche dans le jardin n'est pas forcément la réponse. La ruche est une boîte vide au départ. Préserver les abeilles, ne serait-ce pas d'abord leur donner les moyens de la remplir « naturellement » sans que le nectar soit remplacé par du sirop de sucre et le pollen par des compléments protéiques industriels ? Ne serait-ce pas en premier lieu de se préoccuper du maintien de l'écotype local plutôt que d'acheter une abeille "exotique" aux qualités de production améliorées ? Ne serait-ce pas soutenir en premier lieu une apiculture artisanale locale de qualité qui doit faire face aujourd'hui à bien des défis (appauvrissement végétal, conditions météorologiques de plus en plus difficiles dans un contexte agricole toujours plus productiviste, certaines pratiques apicoles peu scrupuleuses, vol de ruches, parasites et nouveaux prédateurs...)



Conclusion ?

Le monde apicole, lui aussi, semble être à un carrefour. Une restauration urgente puis une gestion collective et règlementée des espaces de ressources ne sera-t-elle pas nécessaire pour un partage équitable de ces dernières tout en préservant les espèces sauvages qui, même si elles ne produisent pas de miel, contribuent entre autres à la qualité et la diversité floristique des paysages dans lesquels nous vivons ?

Le ras de marée des abeilles domestiques privatisées ne constitue-t-il pas un acte de plus vers l'appropriation sans limites au bénéfice de quelques uns du bien commun au service de tous qu'est la part libre et sauvage du monde qui nous entoure ?



Karine Devot

Auteure de Guêpe et paix, Pelotes de pollen

Fondatrice de l'association Apicool

www.apicool.org